

POURQUOI « *TUER N'EST PAS UN SOIN* » ?

Le Colloque Protégeons les plus vulnérables de l'euthanasie, tenu le 11 mai dernier, a exposé avec grande clarté les risques inhérents à une légalisation de la mort provoquée par un médecin dans les hôpitaux et l'inutilité de la précipitation dans ce dossier. Le Colloque a commencé par clarifier ce que proposera la future loi. On a ensuite précisé en quoi l'euthanasie ne peut en aucun cas être considérée comme « un soin ». C'est même l'exacte antithèse de la médecine.

Que retenir?

La future loi repose sur une interprétation très tordue de ce qu'est un droit individuel. En réalité, la question de l'euthanasie n'est pas un problème individuel, c'est un problème politique. Le traitement de cet enjeu repose sur une simplification énorme, excessive même, de ce que sont les besoins réels du patient, le processus de la mort, la relation patient-médecin-hôpital et de ce qui se vit à la fin de la vie. C'est un moment d'une importance capitale.

Cette loi met à risque les plus vulnérables: les personnes avec un handicap sévère (peu importe leur âge, même très jeune), les malades chroniques, les personnes dépressives (le désir de suicide fait partie des symptômes de la dépression), les personnes âgées, les personnes sous le choc d'avoir reçu subitement un diagnostic dramatique. Quant aux patients atteints du fameux « locked-in syndrome », ils ne demandent pas à mourir, mais à être aidés.

Considérant l'ensemble des conséquences graves sur toute la société, faut-il vraiment tout changer pour tout le monde afin d'accommoder le tout petit nombre de personnes qui veulent mourir?

Quelle est la compassion véritable? C'est de soigner le patient, non pas le supprimer. Soulager sa douleur. L'accompagner à travers sa situation. Aider les proches du patient à parcourir avec lui le chemin vers ce dernier acte de sa vie.

Confusion et désinformation règnent présentement dans le dossier de cette légalisation de l'euthanasie. La population en santé, craignant l'éventuelle perte de contrôle causée par une maladie, désire une police d'assurance contre toute souffrance.

La véritable « assurance vie », ce sont les soins palliatifs.

On ne fait pas face à la souffrance en éliminant la personne souffrante. Ce qu'il faut réclamer, c'est l'élargissement des soins palliatifs à toute la population. (suite p.2)

Que faire si l'on se sent concerné? (suite de la page 1)

- Combattre la grande confusion actuelle qui règne dans ce dossier en s'informant et en clarifier les termes utilisés.
- Excellentes sources d'information : Collectif des médecins pour le Refus médical de l'euthanasie et Vivre dans la dignité.
- Signifier son opposition au projet de loi en signant le Manifeste du Collectif des médecins (à titre de citoyen ou de membre du personnel soignant, le cas échéant) et le Manifeste pour une fin de vie DIGNE et NATURELLE.
- Joindre la Marche printanière « L'euthanasie chez nous, c'est non! » à Québec le 18 mai prochain.
- Écrire à son député, car ce sont les élus qui voteront ou rejetteront cette loi.

ORDINATION DE DEUX NOUVEAUX PRÊTRES

L'Œuvre des Vocations et le *Service de la Pastorale des Vocations Sacerdotales* sont heureux de vous annoncer l'ordination de deux nouveaux prêtres diocésains pour l'Église de Montréal. En cette Année de la foi, S.E. Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, ordonnera deux prêtres pour le Diocèse de Montréal.

M. Alexandre Tran, diacre et M. Alfred Moubayed, diacre.

Quand : Le vendredi 21 juin 2013 à 19h30

Lieu : Cathédrale Marie-Reine-du-Monde (1085, rue Cathédrale)

Transport : Départ en autobus 18h dans le stationnement de l'église N-D des Anges , 12325 Rue de Serres (près de Gouin)

Retour : après 22h.

Coût : 10 \$ Réservations : téléphoner au 514-334-5268

Bienvenue à la halte de Saint-Maxime



Du **4** au **28 juin** les pèlerins des sanctuaires de l'Ouest du Québec s'arrêtent chez nous. Merci aux marguilliers qui donnent leur accord et à Sr Mariette et une équipe pour l'accueil quotidien.



Veillez prendre note que le bureau sera fermé le lundi 24 juin fête de la Saint Jean.

BONNE FÊTE DES PÈRES



JUIN

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

| | |
|--|---|
| Sam 15 juin 16h30 | Réal Cuerrier ----- Carole et Jean Estelle Valiquette ----- Offrandes aux funérailles |
| Dim 16 juin 10h30 <i>11^e dimanche ordinaire</i> | Guy Valiquette ----- Son épouse et ses enfants Ernest Wheatley ----- Ses enfants |
| Lun 17 juin 16h30 | Pauline Guertin Saulnier ----- Cécile Cadieux Marie-Anne Laforce ----- Offrandes aux funérailles |
| Mar 18 juin 8h30 | Pauline Guertin Saulnier ----- Famille Guertin Raymond Cyr ----- Offrandes aux funérailles |
| <i>Bellerive • 10h00</i> | Abbé Ernest Séguin ----- Laurent Mercure |
| Mer 19 juin 16h30 | Réal Cuerrier ----- Avner Amar ----- Famille |
| Jeu 20 juin 8h30 | Yolande Gobeil Laprise - Offrandes aux funérailles |
| Ven 21 juin 16h30 <i>St-Louis de Gonzague</i> | Shirll ----- Rita |
| Sam 22 juin 16h30 | Denis Hallé ----- Famille Hallé Luc Carignan ----- Offrandes aux funérailles |
| Dim 23 juin 10h30 <i>12^e dimanche ordinaire</i> | Laurent Bernier (31 ^e ann) ----- Ginette Michel Robert Tibbo ----- Son épouse et sa famille |
| *À la résidence l'Éden • au Club social, 3 place Belle Rive | |

VOS OFFRANDES

Quête : 975 \$

Quête Manoir des Iles : 145 \$

Sœurs M. Christ-Roi : 271 \$

Villagia : 108 \$



Quête Belle Rive : 121 \$

Lampions : 114 \$

Dîme : 2 991 \$

Lampe du sanctuaire : En mémoire de André Labelle



Nos baptisés **du 16 juin 2013**

Robert, fils de Julie Ann Darsigny et de Cédric Autate.

Narouto, fils de Sandra Veeraragoo et de Carl Boudrias

Nathan, fils de Jessica Mazzarella et de Pierre-Luc Fortin.